



LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN.E **CHARGE.E DE MISSION ENS**

CONTEXTE

Depuis 2019, les communes de Varcès-Allières et Risset, Claix, Seyssinet-Pariset, Seyssins, St Nizier du Moucherotte et Lans en Vercors ont lancé une réflexion commune autour de la préservation des falaises nord-est du Vercors. Ce secteur à fort enjeux de protection de la biodiversité, accueillant notamment une avifaune rupestre remarquable, est aussi très attractif pour la pratique des sports de nature.

Après un diagnostic écologique et de pratiques sportives complet, les communes, en lien avec le département de l'Isère et l'Etat, ont décidé de mener en parallèle la création d'un Arrêté de protection de Biotope et d'un Espace naturel sensible local sur environ 400ha. Les 6 communes concernées ont sollicité officiellement le Parc naturel régional du Vercors en janvier 2021, pour qu'il anime le processus de concertation autour de l'élaboration du plan de gestion de l'ENS local des falaises. Le bureau syndical a validé à l'unanimité cette demande.

En outre, la commune de Lans en Vercors a aussi montré la volonté de préserver un territoire riche en biodiversité et où de nombreuses activités humaines s'exercent. Le plateau des Ramées est ainsi inscrit au réseau des ENS locaux depuis 2019. Il jouxte directement le périmètre d'étude de l'ENS des Falaises. La commune de Lans en Vercors et le Parc naturel régional du Vercors, en accord avec les communes concernées et le département de l'Isère, garant de la politique ENS sur son territoire, ont donc choisi de mener conjointement l'élaboration des deux plans de gestion, pour l'ENS des falaises et l'ENS des Ramées.

Il est donc nécessaire de créer un emploi à temps complet, sur 14 mois, selon les modalités d'un contrat de projet créé par la loi du 6 août 2019, de chargé(e) de mission « Espace Naturel Sensible » pour réaliser les missions liées à l'élaboration des Plans de gestion de ces 2 ENS locaux stratégiques pour le territoire.

ZOOM SUR... LA MISSION

- Élaboration des plans de gestion : en lien avec le comité de pilotage et le département de l'Isère, mettre en place le processus de concertation nécessaire à la construction et la rédaction d'un plan de gestion sur 5 ans, sur les ENS des « Falaises » et des « Ramées »
- Organiser des réunions de concertation entre les acteurs du site, animation de réunion, de groupes de travail
- Faire le lien entre les acteurs du site, les communes, le Parc du Vercors et les services du Département de l'Isère
- Rédiger les plans de gestion et préparer les différentes étapes de validation de ces plans, avec les acteurs locaux au travers du Comité de pilotage, et avec le département, au travers du Conseil Scientifique et Technique, et de la commission permanente

PROFIL REQUIS

Savoirs

- ✓ Fonctionnement des Parcs naturels régionaux et des Réserves naturelles
- ✓ Connaissances scientifiques et naturalistes
- ✓ Connaissance des différents types de publics
- ✓ Bonnes aptitudes physiques et autonomie en montagne indispensables par toute saison

Savoirs souhaités :

- ✓ Compétences en éducation à l'environnement et/ou animation nature

Savoir-faire

- ✓ Bonnes connaissances scientifiques pluridisciplinaires et capacités de vulgarisation.
- ✓ Bonnes capacités de concertation.
- ✓ Bonnes capacités rédactionnelles : plan de gestion, comptes-rendus de réunions, bilans d'activité, fiches actions et cahier des charges techniques, réponses à Appel à projets...
- ✓ Maîtrise des outils informatiques ; notamment autonomie sur QGIS.

Savoir-être

- ✓ Sens du contact et du travail en équipe.
- ✓ Bonnes capacités relationnelles avec public varié : élus, techniciens, milieux associatifs et scientifiques, agriculteurs, chasseurs...
- ✓ Capacité à animer des réunions (techniques de concertation)
- ✓ La bonne connaissance du Vercors et de ses enjeux écologiques serait un plus.

Organisation du travail :

Vous intégrerez le service « Biodiversité et Ressources naturelles », sous l'autorité du responsable de service, et en lien étroit avec la chargée de mission biodiversité et le chargé de mission ENS de la Molière Sornin, une partie des missions sera effectuée avec la commune de Lans en Vercors.

Résidence administrative: Maison du Parc à Lans en Vercors

Type de contrat : Poste à temps complet sur 14 mois avec prise de poste au 1^{er} aout 2021

Grade Ingénieur territorial

Dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Président du SM-PNRV pourra recruter un agent non-titulaire de droit public en application de l'article 3 II de la loi du 26 janvier 1984. En cas d'agent recruté en qualité de non-titulaire, sa rémunération sera sur la base de la grille des ingénieurs territoriaux.

Formation :

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau Master 2 et d'une expérience significative en matière de gestion d'espace naturel sensible.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à rh@pnr-vercors.fr

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom_Prenom_CM_ENS_LM.pdf et

Nom_Prenom_CM_ENS_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures : **20 juin 2021**

Entretiens prévu 30 juin 2021

Prise de poste : 1^{er} aout 2021

RÉFÉRENTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Nadia ROBLET, assistante du service Biodiversité et Ressources Naturelles
– 04 76 94 38 20 – nadia.roblet@pnr-vercors.fr

Benoît BETTON, responsable du service Biodiversité et Ressources Naturelles.
benoit.betton@pnr-vercors.fr